

## **COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2022**

Nombre de membres en exercice : 13

Présents et représentés : 09

Compte rendu affiché le 02/08/2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt-six juillet à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 19/07/2022, et sous sa présidence.

**Présents** : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Florian CHAYS, Céline TARDY, Raffaële SIBIO, Cécile DUPARC, conseillers.

**Excusée** : Virginie MOURIER

**Absents** : Phil FUHRMANN, Vincent RONAT, Jonathan DUPARC

**Procuration** : Stéphanie BOURNHONNET à Céline TARDY

A été nommée secrétaire : Philippe SAUTIER

Le compte-rendu du 28 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

Suite à la réforme sur la publicité des actes, il convient dorénavant de traiter les points avec délibération en premier puis les sujets d'information.

### **1. Création d'un poste d'agent de maîtrise**

Dans le cadre de la promotion interne, l'avancement de l'employé technique a été retenu pour atteindre le grade « d'agent de maîtrise ». Il convient donc de créer un poste d'agent de maîtrise et de supprimer le poste d'agent technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **2. Personnel communal – RIFSEEP (Régime indemnitaire) – modification**

Dans le cadre de la création du poste d'agent de maîtrise, il convient d'adapter le RIFSEEP à ce nouveau grade. Le montant attribué à l'agent de maîtrise sera identique à celui perçu quand il était agent technique. Ainsi, il n'est pas utile de consulter le comité technique du CDG 74. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

### **3. Subvention aux Jeunes Agriculteurs pour le comice intercantonal du 17 septembre 2022 :**

Monsieur le Maire présente la demande formulée par les Jeunes Agriculteurs des cantons de Frangy-Seyssel et de St Julien-en-Genevois pour le comice intercantonal du 17 septembre. A l'unanimité, le Conseil Municipal octroie une subvention de 250 €.

### **4. Divers :**

#### **4.1 Vocations intercommunales**

La gestion de l'eau potable est un point particulier en cette période de sécheresse. L'arrêté préfectoral fixe les restrictions imposées.

La CCG a su sécuriser sa ressource en réalisant les importants travaux réalisés à Matailly. Cette anticipation permet au canton d'être moins sévèrement touché.

Une réunion s'est tenue à la STEP de Jonzier à laquelle était invité les habitants des Baraques suite aux problèmes d'odeurs fréquemment évoqués. Le service assainissement de la CCG a pu expliquer l'état actuel de la STEP et les causes probables de ces dégagements.

Une discussion est actuellement en cours entre la CCG, pour les communes de Jonzier-Epagny et de Savigny qui rejettent sur ce bassin versant, et la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR). En effet, les STEP macrophytes ne respectant plus les normes en vigueur un projet commun pourrait à l'avenir traiter les territoires de Jonzier-Epagny, Savigny, Minzier et Chaumont.

Syr'Usse

M. Lafond présente le travail important réalisé par ce syndicat. L'eau est et sera un enjeu important du développement du territoire. Un grand nombre d'acteurs travaillent, du niveau européen à l'échelle locale, pour optimiser la gestion de l'eau des sources, des eaux pluviales et le rôle primordial des zones humides.

## **4.2 Urbanisme**

### **Instruction des dossiers :**

#### **Certificat d'urbanisme :**

Me BARTHELET : Vente Consorts DUPARC – Route du Lavoir - parcelles B 1763 et 1765

#### **Déclarations préalables :**

Ana GAIVOTO : Installation de 16.32m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture – avis favorable

Cédric GONZALES : clôture + haie végétale le long de la servitude – avis favorable

OTOVO France pour Antonino CHINES : Installation de 44 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture – avis favorable

David STTRET : clôture + portillon le long de la servitude – avis favorable

Michel MERMIN (sortie de M. Mermin pour l'examen de cette demande) : dépose de terre à Epagny – avis favorable

#### **Permis de construire :**

Les Maisons Alain Metral : construction de 3 maisons jumelées – Route de Novéry – réserves émises avant examen par le service instructeur : manque le débord de toiture du côté des pignons, la capacité et le calcul de la volumétrie des cuves de rétention ou de récupération des eaux pluviales, places de parking à contrôler.

Monsieur le Maire informe le Conseil que jeudi 28/7 les deux promoteurs des projets en face de l'école viennent présenter l'aménagement commun qu'ils souhaitent réaliser. Les élus confirment leur volonté de diminuer le nombre de logements annoncés.

## **4.3 Epicerie PROXI**

La réception des travaux du rez-de-chaussée s'est tenue le vendredi 22 juillet. Les extérieurs devront être achevés pour le jeudi 28/7 car les premières livraisons de mobilier sont programmées.

L'ensemble des entreprises ont fait leur maximum pour l'avancement malgré le décalage avec les problèmes d'humidité sauf le lot 7, cloison-doublage-plafond. Face à ses retards totalement injustifiés et une qualité très moyenne, des pénalités vont lui être appliquées.

#### **4.4 Aire de jeux ado**

Une rencontre s'est tenue avec une adjointe de Minzier. Les deux communes acceptent de travailler ensemble sur ce dossier. Des devis vont être sollicités afin qu'en septembre les deux conseils municipaux puissent examiner les activités envisagées.

#### **5. Informations générales**

Mardi 30 août les élus se réuniront pour faire le point sur le fonctionnement de l'équipe. Les derniers préparatifs de l'inauguration de l'épicerie seront finalisés.

A l'issue de cette rencontre se tiendra le pique-nique annuel qui réunit élus, conjoints et employés.

Fibre optique : 70% des abonnés particuliers devraient être raccordables à Jonzier-Epagny en fin d'année.

Pour les professionnels, il semblerait que des solutions existent déjà.

A ce jour, 3 solutions :

- Réseau actuel, 1,2 méga, le nœud est à 6km d'où un affaiblissement régulièrement
- Box 4G de Bouygues, débit quasi identique à celui d'un téléphone portable mais il n'y a pas la flexibilité d'une box filaire. Cette option existe chez les 4 grands opérateurs Orange, Bouygues, SFR et Free
- Fibre FFTO (réseau dédié pour les pro, débit et intervention rapide) et FFTH (réseau partagé d'où un débit quasi identique à l'existant)

Selon M. Chays, les offres PRO n'existent pas chez les 4 grands opérateurs d'où il a contacté Céleste et Revera.

Céleste : 300 € / mois (10 méga) – raccordement offert. L'école pourrait avoir le même abonnement que la mairie.

Revera : 140 € / mois – 3 000 € de raccordement. Cette offre devra être souscrite pour la mairie et pour l'école. Pas possible de rattacher un téléphone portable.

M. Chays propose que la commune souscrive 1 mois d'essai avec la box 4G de Bouygues pour l'école. Offre semble-t-il sans engagement.

Saisonniers : 3 jeunes de la commune vont travailler cet été. Doryan Gorgerat et Téo Egido pendant trois semaines chacun et Guillaume Baguet pendant deux semaines.

Gens du voyage : le groupe est parti pour la fête de l'été mais comme il l'avait annoncé, il est revenu. Le responsable a signé avec la commune une convention qui détermine les grandes lignes de leur installation. Il devrait partir le 30 ou le 31 juillet.

Dés le lundi, des blocs de béton seront installés pour éviter toute nouvelle installation.

Fête de l'été : c'est une réussite. Il n'y a jamais eu autant de monde. La soirée a été très bien organisée par la nouvelle équipe et sur un nouveau site. L'association a servi 620 repas et 200 repas enfants. Un courrier sera envoyé en ce sens au président de l'association et à l'agriculteur qui a libéré de toute culture le champ pour le tir du jeu d'artifices.

Il n'y aura pas de séance de Conseil en août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Maire **Signé**  
M. MERMIN